



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercialExtrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2009 – 020 du 17 juin 2009

**Objet : Ouverture d'une ligne de trésorerie**

L'an deux mille neuf, le 17 juin 2009 à 10 heures, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 17 juin 2009.

Etaient présents :**Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pannel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, - Raymond Lavaud, Conseiller général du canton de Beauchamp
- Représentant de la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire du Château : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille

Représentant du personnel : Olivier Lopes

Absents-excuses ayant donné un pouvoir :

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombres de votants : 13

Absents

- Marie Christine Devevey, Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France
- Daniel Lehleyder, conseiller municipal, personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon
- Guy Paris, conseiller général du canton de Vigny
- Gérard Seimbille, conseiller général du canton de Pontoise
- Bernard Toublanc, personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise

Etaient également présents :

- Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
- Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon

CONSIDERANT,

- Que le solde de la contribution de fonctionnement du Conseil général du Val d'Oise à l'EPCC devrait être versé fin août 2009
- Que le début des travaux portant sur le corps central du château de La Roche-Guyon devraient débuter en juillet 2009,
- Le montant important des dépenses liées à ces travaux,
- Que les dépenses d'investissement, dont celles des travaux sur le corps central, font l'objet de remboursements a posteriori par les financeurs (Conseil général du Val d'Oise, Conseil régional d'Ile de France, DRAC Ile de France)
- La nécessité de l'EPCC de continuer de faire face à ses dépenses courantes pendant cette période de travaux

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, charge le directeur de négocier une ligne de trésorerie avec un établissement bancaire et l'autorise à signer au meilleur taux, un contrat d'ouverture de ligne de trésorerie d'un montant maximum de 400.000€

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : *Unanimité.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.
Jean-Pierre Muller**